

# GREFFE D'UN NOUVEAU COMPIÈGNE

*Le 29 mai 1959, la municipalité Legendre décide de créer une zone d'urbanisme prioritaire (ZUP) et de porter la population à 50 000 habitants*

En 1950, l'irruption de la croissance aggrave les problèmes de la reconstruction : Compiègne est confrontée à la crise du logement. La programmation de 1 000 logements à proximité de la forêt et du château Fournier-Sarlovèze, d'abord sur 13 hectares de terres agricoles, constitue une solution imaginée dès 1951 par les architectes Philippot et Charpentier. Avec leurs murs en pierres, leurs toits d'ardoises, leurs grandes baies vitrées et le confort offert à tous, les bâtiments de la Glacière, que parachèvent l'église Saint-Paul-des-Sablons et un centre commercial, ornés de bas et hauts reliefs, constituent un nouveau quartier réussi, dénommé *La Victoire* en 1960.



### Urbanisme et les exigences de la croissance

Le bilan se limite toutefois à 397 nouveaux logements pour la période 1954-1959. Aussi, la municipalité legendriste mise-t-elle sur une urbanisation massive et rapide. Le ministre de la Construction, Pierre Sudreau, arrête le 15 avril 1960 la création d'une zone à urbaniser par priorité, de 84 hectares, jouxtant la vieille ville. Dès mai 1960, Jean

Legendre sollicite Jean Philippot comme architecte en chef et maître d'œuvre de l'ilot rue de Paris – rue Saint-Joseph.

L'étude Biset conçoit finalement le plan de masse, divisé en trois secteurs A, B, C, dénommés en février 1966, *La Victoire*, *Les Jardins* et *le Clos des Roses*. Le projet, amendé, est moins original que souhaité et les contraintes financières imposent la densification en B et C : sont prévus 3 200 logements et non plus 2 500. La réalisation, déléguée en général par lots de 200 logements à divers promoteurs, dure la décennie 60. Le Clos des Roses démarre avec le programme des rapatriés d'Algérie en juin 1961, *La Victoire* s'achève en 1970.

En novembre 1969, l'anticipation de l'implantation de l'Université provoque un remaniement du plan de la ZUP puis la création de la Zone d'Aménagement Concerté de Royallieu ; celle-ci accueille 1 000 logements à compter de 1972. À ces deux opérations majeures s'ajoutent des initiatives restreintes mais emblématiques : les résidences *Les Frênes*, *Carnot* et *Saint-Lazare*.

*Le quartier de la Victoire jouxte le parc du château Fournier-Sarlovèze.*



### Un contraste flagrant entre le nouveau Compiègne et le centre historique

Le bilan est stupéfiant. Compiègne devient une ville neuve à la sociologie renouvelée : le nombre de logements double et passe de 6 178 en 1954 à 13 556 en 1975, au rythme accru de 2 953 entre 1959 et 1968,

3 829 entre 1968 et 1975 ; le parc immobilier, postérieur à 1948 à 75 %, compte 50 % d'HLM. La greffe urbaine pose toutefois des problèmes car tout distingue le nouveau Compiègne de la vieille ville. Aux contrastes architecturaux s'ajoutent les différences entre catégories sociales et professionnelles — indépendants et rentiers versus salariés — les distinctions entre natifs

*Le quartier de la Victoire constitue une opération urbanistique exemplaire, prélude à une urbanisation nouvelle (en haut à droite).*



et les autres, les disparités dans les équipements publics... L'urbanisation linéaire sur 10 km, alliée à des articulations médiocres, pose la question de la centralité, d'autant que le centre historique, asphyxié, se dégrade. L'ensemble urbain tient néanmoins grâce à la personnalité du maire et au contrat legendriste, incontestés à partir de 1965 : le nouveau Compiègne bénéficie de la régulation qu'assurent entreprises fordistes et emploi public, tandis que l'ancien Compiègne engrange les retombées de la croissance rapide d'une demande encore quantitative et captive.

*Toute la façade de l'église Saint-Paul-des-Sablons, sculptée par G. Maguet, relate la vie de l'apôtre Paul. Ici, la scène se situe à Damas : le chrétien Ananias baptise Saul de Tarse.*